INFOCOMMUNE
DÉCEMBRE 2012
N° 107

Saint-Léger en Gaume



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







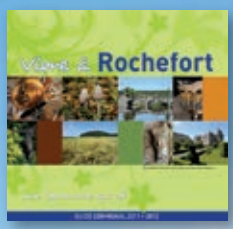
Regifo Edition sprl

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux…
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ? Contactez-nous, nous sommes à votre écoute : par téléphone : 071/74 01 37 ou par mail : info@regifo.be

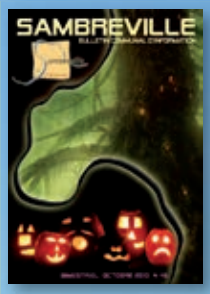
www.regifo.be













COIFFURE Création
Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu
Dames - Hommes Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

du mardi au vendredi de 8h30 à 18h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop
+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Regifo Edition
Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St-Roch 59 à Fosses-la-Ville
Tél.: 071 / 740 137 - Fax: 071 / 711 576
www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

Votre conseiller en communication,
M. Roland CROSSET
087 26 78 86 (le soir)
0498 16 09 84



Les annonceurs du bulletin communal vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

Table des matières

Le mot du Bourgmestre 3

Vie communale 3
Heures d'ouverture de la Maison Communale 3
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
Installation du Conseil communal le 3 décembre 2012 4
Installation du Conseil du CPAS le 3 décembre 2012 4
Le Collège communal 5

Environnement 5
Distribution gratuite de sacs biodégradables et «fraction résiduelle» 5
Le FRCE 6

Vie sociale 6
C.P.A.S. 6
Surendettement 7
Infor Homes Wallonie 7
Don d'organes 7
Animations intergénérationnelles 8
Titres-services 9
Opération «Bouchons» 9

Vie sportive 14
Heures d'ouverture de la Cafétéria du hall sportif 14
Cyclisme 14
Triathlon 14
Un sportif de Châtilon sur la route des Conquistadors 15

Petite enfance, jeunesse et enseignement 16
Halloween 16
Baby-service... Accueil d'enfants à domicile 18
Accueil assistance 18

Vie culturelle 19
La médiathèque, votre Commune participe ! 19

Nos joies, nos peines 19

Chronique léodégarienne 19

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

Cette année 2012 a été marquée par les élections communales du 14 octobre.

Comme à chaque fois, ces élections auront apporté quelques changements au sein du Conseil communal.
Si le collège ne change pas… ce n'est pas moins de sept nouveaux conseillers sur treize qui siègeront autour de la table du conseil communal.

Le conseil de l'aide sociale aura également un autre visage puisque cinq conseillers sur neuf y siègeront pour la première fois.

Je souhaite que cette législature se déroule harmonieusement dans l'intérêt de notre commune et de ces habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture

VIE COMMUNALE



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
B-6747 SAINT-LEGER

Tél. : +32 (0)63/23.92.94
Fax : +32 (0)63/23.95.82

www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Les réservations seront faites auprès de Madame Katleen SOBLET, trésorière de l'ASBL Centre sportif et culturel de Saint-Léger, en journée, de 12h30 à 16h30, du lundi au vendredi,

- par téléphone au 063/58.99.28
- par mail : katleen.soblet@publilink.be.

Vous pouvez également contacter l'Administration communale au n° 063/23.92.94.

Installation du Conseil communal le 3 décembre 2012

Le Conseil Communal de SAINT-LEGER est composé de 13 membres



RONGVAUX Alain
Bourgmestre

Rue de Conchibois, 13
6747 Saint-Léger
☏ : 063 / 23 90 60
: 0475 21 18 54
: alain.rongvaux@publilink.be



LEMPEREUR Philippe
Premier Échevin

Rue de Choupa, 39
6747 Saint-Léger
: 0498 21 07 27
: philippe.lempereur@publilink.be



BOSQUÉE Pascale
Deuxième Échevine

Rue Champ des Ronces, 24
6747 Meix-le-Tige
☏ : 063 / 21 87 44
: 0496 39 72 87
: pascale.bosquee@publilink.be



JACOB Monique
Troisième Échevine

Rue Pougenette, 36
6747 Châtillon
☏ : 063 / 22 25 65
: 0471 83 15 13
: monique.jacob@publilink.be



DAELEMAN Christiane
Présidente du C.P.A.S.

Rue du 5 Septembre, 55
B-6747 Saint-Léger
☏ : 063 /23 91 02
: 0476 52 46 21
: christiane.daeleman@publilink.be



THOMAS Eric
Conseiller

Rue du Tram, 35
B-6747- Meix-le-Tige
☏ : 063 / 23 38 33
: 0472 90 11 46
: ericthomas@base.be



CHAPLIER Joseph
Conseiller

Clos de Lorraine, 10
6747 Saint-Léger
☏ : 063 / 23 94 86
: 0475 74 86 82
: joseph.chaplier@gmail.com



SCHOUVELLER Anne
Conseillère

Rue du Trabloux, 2
Meix-le-Tige
☏ : 063 / 23 26 47
: 0497 28 66 13
: anne.schouveller@hotmail.be



GLOUDEN Nicolas
Conseiller

Rue du Chaufour, 28
6747 Saint-Léger
☏ : 063 / 57 20 97
: 0486 15 33 07
: nicolas.glouden@gmail.com



GOBERT Cyrille
Conseiller

Rue du Stade, 25
6747 Saint-Léger
☏ : 063 / 58 32 93
: 0497 37 70 75
: cyrille.gobert@hotmail.com



PECHON Antoine
Conseiller

Grand-rue, 105
6747 Châtillon
: 0497 33 38 95
: antoine.pechon@gmail.com



GIGI Vinciane
Conseillère

Grand-rue, 98
6747 Châtillon
: 0472 55 37 07
: vinciane.gigi@skynet.be



COLAS Brigitte
Conseillère

Rue des Potelles, 9
6747 SAINT-LEGER
☏ : 063 23 93 19
: 0498 05 06 64
: brigittecolas@hotmail.fr

Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont ouvertes au public et qu'il vous est loisible d'obtenir, par courrier ou par mail, les dates des séances et la liste des points qui y seront discutés.
Vous pouvez également consulter les procès-verbaux des Conseils sur le site de la commune.

Conseil du CPAS

Le Conseil du CPAS de SAINT-LEGER, composé de 9 membres sera installé dans le courant du mois de janvier 2013.

Le Collège communal

Attributions du Collège communal au 03 décembre 2012

RONGVAUX Alain Rue de Conchibois, n° 13 6747 SAINT-LEGER Tél : 063/23.90.60 - 0475/21.18.54 Mail : alain.rongvaux@publilink.be	Bourgmestre	- Travaux - Urbanisme et aménagement du Territoire - Police - État Civil, population - Distribution et qualité de l'eau - Logement - Enseignement
LEMPEREUR Philippe Rue de Choupa, n° 39 6747 SAINT-LEGER Tél : 0498/21.07.27 Mail : philippe.lempereur@publilink.be	1er Échevin	- Tourisme - Information - Energies renouvelables - Patrimoine - Culture - Loisirs - Jeunesse - Affaires économiques - Forêts - Carrières
BOSQUEE Pascale Rue Champ des Ronces, n°24 6747 MEIX-LE-TIGE Tél : 0496/39.72.87 Mail : pascale.bosquee@publilink.be	2e Échevine	- Finances - Petite enfance - Accueil extrascolaire - C.C.A. (Commission Communale de l'Accueil) - Plaine de vacances d'été - Agriculture
JACOB Monique Rue Pougenette, n°36 6747 CHATILLON Tél : 0471/83.15.13 Mail : monique.jacob@publilink.be	3e Échevine	- Sports et Complexe sportif - Environnement - Cultes - Santé - Hygiène publique - Entretien des bâtiments - Cimetières - Cérémonies et festivités
DAELEMAN Christiane Rue du 5 septembre, n°55 6747 SAINT-LEGER Tél : 0476/52.46.21 Mail : christiane.daeleman@publilink.be	Présidente du C.P. A.S.	- Affaires sociales - 3e âge - Crèche

ENVIRONNEMENT



Distribution GRATUITE de sacs biodégradables et de sacs « fraction résiduelle ».

Le samedi 12 janvier 2013

Où ?	À quelle heure ?
SAINT-LEGER Ateliers communaux	Samedi : 8h30 à 12h00.
CHATILLON Salle communale	Samedi : 9h00 à 12h00.
MEIX-LE-TIGE École primaire	Samedi : 9h00 à 12h00.

Lors de ces permanences, chaque ménage devra retirer gratuitement des sacs biodégradables et des sacs « fraction résiduelle » dont le nombre varie en fonction de la composition du ménage.

Pour ce faire, munissez-vous de votre carte d'identité.

Si vous ne pouvez vous rendre à cette distribution, vous avez la possibilité de donner une procuration à un tiers pour que celui-ci enlève vos sacs, soit à la permanence détaillée ci-dessus, soit à l'Administration communale.

Nous insistons pour que TOUS LES MÉNAGES retirent ou fassent retirer leurs sacs lors des permanences du 12.01.2013.

Le FRCE.

Le Fonds de Réduction du Coût global de l'Énergie

Dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques (nécessité de réduire les émissions de CO2) et sur base du constat de la diminution actuelle et à venir du pouvoir d'achat d'une large frange de la population, liée notamment à l'augmentation des prix des énergies fossiles (diminution des ressources et enjeux géopolitiques),il est urgent d'agir et de donner la possibilité à chacun à son niveau de diminuer ses consommations.

Deux possibilités sont proposées aux particuliers aujourd'hui :

- **agir sur leurs comportements** (sans investissement financier, économies potentielles de 10 à 30%). Cela nécessite d'adopter de nouvelles pratiques à conserver dans le temps
- **investir des sommes non négligeables dans des travaux** tels que : isolation toiture et murs, châssis, chaudière, panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques,… (économies potentielles de quelques 10 % à plus de 50%). Cependant cette dernière solution est liée étroitement à la capacité financière des ménages. Bien entendu, les primes et le crédit d'impôt (accessible à tous) sont des incitants positifs. Il n'en reste pas moins qu'il est toujours nécessaire d'avancer l'argent ou de rembourser des prêts à taux peu encourageants s'ils ont été contractés auprès d'institutions bancaires.

Le FRCE a donc vu le jour pour permettre effectivement à tout citoyen d'accéder à ***un prêt à concurrence de minimum 1.250 € à un maximum de 10.000 € et à un taux d'intérêt de 0%***.

Ce prêt de 10.000 € maximum, ***remboursable en 5 ans maximum***, s'adresse à tout citoyen, sans limite de revenus, dont l'habitation est située sur le territoire de la province à l'exception de la commune de Martelange.

Pour quels types de travaux ?

- Isolation de toitures, de murs, de sols, de plafonds de caves, de planchers de greniers
- Installation de châssis et vitrages basse émissivité
- Installation de systèmes de chauffage (chaudières haut rendement, condensation, pellets, pompes à chaleurs…)
- Amélioration de systèmes de chauffages (vannes thermostatiques, régulation…)
- Installation de panneaux solaires thermiques pour l'eau sanitaire
- Etc.

Un dispositif particulier de gestion des dossiers de prêt (suivi ESCO) est réservé aux personnes à faibles revenus qui introduisent une demande de financement. Dans ce cadre, une équipe de professionnels prend en charge le suivi financier et technique des demandes, et collabore étroitement avec votre CPAS.

Pour tous renseignements complémentaires :

FRCE Luxembourg -
Square Albert 1er, 1 - 6700 Arlon
063 221662
frce@province.luxembourg.be

VIE SOCIALE



C. P. A. S.

Avis à la population

Vu l'arrivée de la période hivernale, la situation de certaines familles peut être précaire, c'est pourquoi le C.P.A.S. de Saint-Léger vous rappelle qu'il peut vous venir en aide de différentes façons :

- ☞ **octroi de l'allocation de chauffage**
- ☞ **aide pour vos déplacements via le taxi social**
- ☞ **aide via le service de brico-dépannage**
- ☞ **aides diverses, via le service social, selon votre situation**
- ☞ **information et orientation pour obtenir des aides en matière énergétique**

Contacts et renseignements

Présidente du CPAS : Christiane DAELEMAN - 0476/52.46.21
Secrétariat du CPAS : 063/ 60.83.45 (le matin)
Service social du CPAS :

Mme ROUSSEL :	063/60.83.41
Mme NOEL :	063/60.83.42
Mme GOFFIN :	063/60.83.43
Mme DI IULIO :	063/ 60.83.49
Mme BOOMGAERT :	063/60.83.48

Service de taxi social : Mme PICARD - 063/ 60.83.44
Service de brico-dépannage : Mme PICARD - 063/ 60.83.44

Si vous êtes dans le besoin n'hésitez pas à nous contacter.
Par ailleurs, si vous connaissez quelqu'un en difficulté, faites-le nous savoir !
C'est en toute discrétion que nous donnerons suite à ces demandes.

Surendettement

Pour tenter de lutter contre le surendettement, l'**Observatoire du crédit et de l'endettement** a créé, en partenariat avec la **Wallonie**, un « **portail du surendettement** ».



Ce site a pour mission d'informer non seulement les personnes qui ne parviennent plus à gérer leurs dettes, mais aussi celles qui éprouvent quelques difficultés à boucler chaque mois leur budget ou qui ont simplement une question sur la gestion de celui-ci.

L'utilisateur du site est guidé au départ de ses propres interrogations. Au bout de quelques clics, il doit pouvoir trouver une réponse. L'utilisateur peut aussi interroger le gestionnaire par mail et obtenir un complément d'information. Le site a pour objectif **l'information et le conseil**.

Ce site se veut convivial, professionnel et facile d'accès, il est par ailleurs labellisé « Anysurfer ».

Ce site internet est accessible à l'adresse

http://www.wallonie.be/surendettement.

Infor Homes Wallonie

Dans toute la Wallonie, Infor Homes Wallonie vous écoute et vous conseille.

Infor Homes Wallonie est une asbl qui a pour mission principale **d'informer les personnes âgées et leur entourage sur toutes les possibilités de lieux de vie qui existent en Wallonie** (du domicile à la maison de repos, en passant par les habitats alternatifs), afin de trouver le lieu ou mode de vie qui soit le mieux adapté aux besoins et attentes de la personne âgée.

Infor Home Wallonie vous oriente efficacement vers le lieu et le mode de vie qui répondent au mieux à vos attentes.

Ainsi, n'hésitez pas à faire appel à nous ou à relayer nos coordonnées aux **personnes qui souhaitent être informées et accompagnées dans la recherche d'une maison de repos, d'une résidence-services, d'un court séjour, etc. ou encore d'un habitat alternatif.**

Nous sommes par ailleurs à la disposition de toute personne qui vit des situations conflictuelles dans un établissement et qui souhaite en parler ou déposer plainte auprès du service compétent de la Région Wallonne. Notre équipe répond également à toute question juridique en matière de législation relative à l'accueil et à l'hébergement des personnes âgées.

Infor Home Wallonie
Avenue Cardinal Mercier, 22
5000 Namur
Tél. : 070/246 131
info@inforhomewallonie.be
www.inforhomewallonie.be

Don d'organes

Chaque semaine, deux personnes meurent faute de n'avoir pu obtenir un nouvel organe à temps. En outre, 1.300 patients en Belgique sont toujours en liste d'attente. La sensibilisation reste donc indispensable. Parler du don d'organes en famille ou entre amis est d'autant plus important. Car il n'est pas toujours facile d'aborder le sujet pour la première fois, et plus particulièrement lorsqu'on est confronté au décès d'un proche.
Si vous souhaitez ou que ne souhaitez pas le prélèvement d'organes ou de tissus sur votre corps après votre décès, vous pouvez le signaler en remplissant et en faisant enregistrer une **déclaration de volonté concernant le prélèvement et la transplantation d'organes et de tissus après le décès** auprès de l'administration communale de votre domicile. Le formulaire est disponible auprès de votre commune et sur www.beldonor.be. Cette déclaration permet de soulager les proches d'une personne décédée qui ne doivent plus se demander quelle était la volonté du défunt en la matière.

En résumé :

- si le citoyen a déclaré explicitement son **opposition** au prélèvement, cet avis prime toujours et le médecin ne peut pas prélever ;
- si le citoyen s'est déclaré officiellement **donneur**, cet avis prime et le médecin peut prélever ;
- si le citoyen ne s'est **pas exprimé de son vivant**, le médecin consulte les proches. En l'absence de famille, si aucune déclaration officielle n'a été actée, le prélèvement est autorisé par la loi.

Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Organisation des Établissements de Soins



Place Victor Horta 40 bte 10 - Local 01E381
1060 Bruxelles
Contact Center : 02 524 97 97
beldonor@ health.fgov.be
www.beldonor.be
www.sante.belgique.be

9ème Animation intergénérationnelle







Ce mercredi 3 octobre après-midi, étaient réunis des petits et des grands, des jambes vives et des jambes longues, des mains menues et des mains expertes ...

Au total, plus de 50 enfants, 13 «aînés» et 3 mamans.

Au programme, promenade automnale dans le sous-bois, croques-messieurs, tricot et transformation de marrons et noix en drôles de bêtes.

Très chouette après-midi ! Vivement la prochaine (mercredi 12 décembre) !



Dans le cadre de nos activités intergénérationnelles, la commune a reçu une invitation de la part du Cabinet du Gouverneur, nous proposant d'accompagner le Gouverneur à la fête du Roi. Cette célébration a lieu chaque année le 15 novembre au Palais de la Nation à Bruxelles. Elle honore non seulement la Famille royale mais également tous ceux qui se dévouent au service de la Belgique. En cette année européenne de la vieillesse active et de la solidarité entre les générations, 30 binômes enfant-personne âgée engagés dans un projet intergénérationnel ont été invités à participer à cette fête.



Un binôme de Saint-Léger a répondu à l'invitation !







Titres-Services

Vous souhaitez gagner du temps, vous ne pouvez plus ou ne souhaitez plus effectuer certaines **tâches ménagères** ?

Laissez-nous vous aider !

STATION TITRES SERVICES

Notre société de titres services vous propose les services suivants :

Aide ménagère à domicile

- Nettoyage
- Lavage des vitres
- Lessive
- Préparation de repas simple
- Petits travaux de couture
- Courses

Repassage

Nous venons chercher **GRATUITEMENT** votre linge et nous vous le ramenons repassé.

Du lundi au vendredi jusqu'à 20h00
(à Saint-Léger, Châtillon, Meix-le-tige, Mussy-la-ville, Vance, Chantemelle)

L'heure de travail (repassage ou ménage) coûte **1 titre-service**, soit 8,50 € (tarif en vigueur au 1er janvier 2013).
Vous bénéficiez toujours d'une déduction fiscale de 30%, vous permettant au final d'obtenir les services d'une **aide ménagère pour 5,95 €/ h**

Contactez Dimitri Gilson dès à présent pour en discuter ou réserver vos services

Par téléphone au 0471 50 10 10

Par email station@stationts.net

Vous recherchez un emploi ?

Notre société de tires services engage :

- Aides ménagères
- Personnel de repassage

Profil recherché :

Personne honnête, stable, consciencieuse, courageuse et sérieuse.

Nous vous offrons :

• La possibilité de nombreux avantages extra légaux tels que des chèques repas.
• Un contrat de travail déclaré, un salaire fixé selon les barèmes officiels du secteur d'activité.
• Des droits aux jours fériés, aux congés payés, à l'assurance maladie-invalidité…
• La prise en considération de vos jours de travail pour le calcul de votre pension.
• Le remboursement de vos frais de déplacement.
• Une prime de fin d'année, un téléphone portable pour une utilisation professionnelle.
• Nous vous organisons un planning aisé quant à vos horaires et lieux de prestations.

Rejoignez une équipe attentionnée et proche de votre domicile (Saint-Léger ou sa région proche).

Vous souhaitez un travail flexible ?
Nous engageons déjà à partir de 13 heures/semaine.

Intéressé(e) ?
Contactez Dimitri Gilson
Par téléphone au 0471 50 10 10
Par email station@stationts.net

Opération « Bouchons »

Les premiers camions de bouchons sont partis !
Merci à tous pour votre contribution et sachez que l'action continue !





Merci à tous pour



votre participation

Merci aux citoyens, enfants et musiciens pour leur présence ce dimanche 11 novembre 2012

























Goûter des Aînés 2012

Un après-midi convivial







Le couple aîné de nos aînés







Une ambiance musicale appréciée de tous !





Heures d'ouverture de la Cafétéria du hall sportif

La cafétéria du Centre sportif et culturel de Saint-Léger est ouverte :

	de	à
Lundi	21h00	24h00
Mardi	21h30	23h30
Mercredi	21h00	23h00
Jeudi	19h00	23h30
Vendredi	22h00	24h00

Cyclisme

C'est ce 30 septembre, au quartier des Potelles à Saint-Léger, qu'a eu lieu la première course cycliste pour débutants.

Yohan MARTHE de Châtillon et **Lorenzo GOBERT** de Saint-Léger, deux jeunes talents de notre Commune, font partie de l'équipe « Véranda Willems ».

En catégorie 13 ans, Yohan s'est classé 3e. Lorenzo quant à lui est 10e dans la catégorie 14ans.

L'initiative de cette activité sportive est due à leurs parents et avec le soutien de la commune de Saint-Léger.
Belle organisation qui a demandé une participation citoyenne. Elle s'est déroulée dans un esprit sportif et convivial !

Merci aux riverains pour leur compréhension et les encouragements donnés à ces jeunes talents gaumais.
Le souhait des organisateurs est de pouvoir rééditer cette course l'an prochain !



Triathlon

(Communiqué de presse du 11.09.2012)

Énorme succès sportif et populaire pour le 5e triathlon de Saint-Léger organisé ce dimanche 9 septembre par PowerMaxX-Trévires Triathlon Club ASBL

Près de 150 adultes issus de la Grande-Région se sont donné rendez-vous ce dimanche 9 septembre au complexe sportif de St-Léger pour participer au 5ème triathlon « promo » organisé par PowerMaxX-Trévires Triathlon Club ASBL (PmX).

Pour cette cinquième organisation, PmX a également convié les plus jeunes – dès 6 ans – à participer à des épreuves de duathlon.
« La volonté du club est de promouvoir le triathlon et ses valeurs. Les jeunes comptent énormément pour nous, et tout naturellement, nous avons mis en place des épreuves de duathlon adaptées aux âges des enfants. Ces courses ont été placées sous un esprit sportif tel qu'aucun classement n'a été établi : tous sont repartis avec leur diplôme en poche. Pour les enfants, le fait de prendre le départ d'une course avec un numéro leur apporte énormément… Au final, je ne sais pas si ce sont eux ou leurs parents qui sont les plus fiers ! », précise Jean-Loup BLANCHY, président de PmX.

Mais avant ces épreuves « jeunes », a eu lieu le triathlon promo, épreuve phare de la journée.
Au menu des triathlètes : 500 m de natation dans le lac de Conchibois, 24 km de vélo et 5,5 km de course à pied.

Le départ fut donné à 14h00. Au terme de la natation dans une eau à 19°c, Youri LALLEMAND (CTM) avait pris une légère avance sur quelques poursuivants.
Dès les premiers kilomètres, François CLÉMENT (PmX) est revenu sur l'homme de tête et s'est placé en « pôle » jusqu' à la fin de l'épreuve.



Un doublé pour PowerMaxX…et pour la famille Clément !

En effet, chez les dames, c'est Stéphanie LOUPPE (PmX et épouse de François CLÉMENT) qui remporte l'épreuve.

Voici les résultats scratch au terme de cette épreuve :
Chez les hommes :

1. François CLÉMENT (PmX) – 1h10min50sec
2. Mathieu LOUIS (STH) – 1h13min24sec
3. François REDING (TRIGT) – 1h14min14sec

Chez les femmes :

1. Stéphanie LOUPPE (PmX) – 1h24mn48sec
2. Lucie LEJEUNE (STH) – 1h33min31sec
3. Nathalie HANNUS (-) – 1h35min55sec

Les résultats complets et détaillés ainsi les photos des courses sont disponibles sur le site internet : www.powermaxx.be

Nombreux furent les spectateurs qui tout au long de l'après-midi sont venus encourager les triathlètes et duathlètes.
« Nous sommes heureux de pouvoir proposer une telle épreuve pour ces personnes ici où le site se prête parfaitement pour ce format de course. Pour beaucoup, ce triathlon fut une première expérience. Aucun incident de course n'a été signalé. Nous pouvons dès lors considérer que ce cru 2012 fut un énorme succès sportif et populaire » souligne Olivier BALBEUR, vice-président de PmX.

PowerMaxX-Trévires Triathlon Club ASBL remercie tous les athlètes, familles et supporters présents ce dimanche et fixe déjà rendez-vous pour l'année prochaine aux amateurs pour la 6e édition de son triathlon et de ses épreuves jeunes en duathlon. Il invite bien sûr chacun à rejoindre le club pour des entraînements réguliers !

Contact :

PowerMaxX-Trévires Triathlon Club ASBL

Olivier BALBEUR (Vice-Président)

olivierbalbeur@msn.com

powermaxx.trevires@gmail.com

Tél. +352 621 194 262









Un sportif de Châtillon sur la route des Conquistadors



Pierre CASTAGNE, de Châtillon, en compagnie de Vincent Gouverneur, Serge Van Vuchelen, Vincent Maillen et Laurent Schoepp ont participé à un des plus grands raids VTT du monde : La Route des Conquistadors.

La route des Conquistadors reliait en Amérique centrale les océans Pacifique et Atlantique. Aujourd'hui, au Costa Rica, ce chemin parsemé d'embûches est devenu une épreuve VTT parmi les plus célèbres au monde. 263 km au total et 7 200 m de dénivelé ! Le tout dans un climat tropical tantôt humide, tantôt sec, qui peut passer de plus de 30 degrés à seulement 5 degrés en haut des montagnes franchies (hautes de plus de 3.000 m).

Ces cinq «raiders» se sont lancés dans l'aventure pour une bonne cause : récolter des fonds pour l'association «SOS Villages enfants» et son projet au Cap Vert. Leur objectif : récolter 20.000 €.

La veille du départ, la cagnotte dépassait les 29.000 € !

Toutes nos félicitations à ces champions et à tous les généreux donateurs.

Vous pouvez retrouver le compte rendu de l'ensemble de leur périple au Costa Rica et en Équateur sur le site/blog

http://letsgettothetopcotopaxihereweare.wordpress.com/



Halloween

Fête d'Halloween à l'École Communale de Saint-Léger

Ce 31 octobre, l'Association de parents de l'école communale de Saint-Léger avait convié tous les enfants du village à les rejoindre à la salle de la Fanfare pour fêter ensemble Halloween. C'est en grand nombre que, petits et grands des quatre coins du village, et même au delà, ont revêtu leurs costumes les plus terrifiants pour arpenter certains quartiers en sonnant aux portes des habitants qui leur ont réservé un chaleureux accueil.

Chaque groupe, encadré par des parents, était également attendu au détour de lavoirs et grange par de gentils monstres et sorcières qui les ont plongés dans leur univers afin de conter des histoires à leur glacer les sangs…

Les balades terminées, tous les groupes se sont retrouvés dans le local pour, d'une part, partager leur butin et, d'autre part, se réchauffer et se restaurer autour d'une soupe au potiron et de pâtisseries aux couleurs d'Halloween. Les enfants n'étaient pas au bout de leurs surprises puisque de nombreuses activités les attendaient.

Nous en profitons pour remercier tous les habitants qui se sont très gentiment prêtés au jeu. Vu le succès rencontré par cette soirée très conviviale, les organisateurs vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine !








Fête d'Halloween à l'École Communale de Meix-le-Tige

Vendredi 26 octobre 2012, le clocher de l'église de Meix-le-Tige sonne les 7 coups de 19 heures. A cet instant précis, 4 groupes d'enfants, déguisés pour l'occasion, et accompagnés de plusieurs adultes ainsi que de la police de Saint-Léger quittent l'école pour sillonner les rues du village en espérant recevoir plein de friandises des sympathiques habitants de Meix-le-Tige.

Les petites sorcières, fantômes, citrouilles et autres retournèrent à l'école vers 20 heures où une petite fête fut organisée par le Comité des Parents pour prolonger la soirée dans une ambiance très conviviale. De nombreux parents et amis du village profitèrent du bar pour passer un très agréable moment.

Le Comité des Parents de l'école de Meix-le-Tige tient à remercier la police de Saint-Léger, Michaël Thys (le Disc-Jockey), les parents qui ont accompagné les enfants ainsi que tous les habitants du village grâce à qui cette fête d'Halloween fut une belle réussite.













Fête d'Halloween à l'École Communale de Châtillon

Ce 31 octobre en fin d'après-midi, le Comité de Parents de l'école de Châtillon a organisé sa traditionnelle fête d'Halloween pour les enfants du village. Après un succulent goûter, de petits groupes de sorcières, vampires, diables et fantômes ont sillonné le village pour obtenir des friandises.

Cette belle journée s'est terminée autour d'une soupe au potiron et d'un vin chaud pour les plus grands. Puis chacun est rentré chez lui les poches pleines de friandises et de chouettes souvenirs plein la tête.









Baby-service... Accueil d'enfants à domicile

Depuis le 12 septembre, une **nouvelle accueillante conventionnée** s'est installée à CHATILLON à la rue Édouard Ned, n°13.

3 enfants équivalent temps-plein sont accueillis chez **Déborah DOYE**.

Pour connaître les disponibilités de l'accueillante, veuillez contacter l'assistante sociale du secteur au 063/21.81.65.
Retrouvez toutes les accueillantes à domicile sur le site de la commune : www.saint-leger.be/infos pratiques/enfance/

Accueil assistance

« Accueil Assistance » et ma commune : un partenariat utile à l'approche de l'hiver !

A l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

Rien de plus facile pour faire appel au service : **composez le 063/24.24.40** et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de l'ASBL qui organise ce service : www.promemploi.be

« Accueil Assistance Répit» : service de prise en charge de l'enfant porteur de handicap à domicile et hors domicile

Pour qui ?

Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap

Mais aussi

Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

Pourquoi ?

- Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention
- Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.
- Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.
- Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relais pour alléger votre quotidien et veiller au bien être de votre enfant.

Les tarifs horaires

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5

Nous contacter :

« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL
rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon

Tél. : 063/24 24 40
Fax : 063/ 24 25 29

accueil.assistance@promemploi.be
www.promemploi.be

Avec le soutien de :

VIE CULTURELLE



La médiathèque, votre Commune participe !

Cette année, c'est la médiathèque qui vous invite...

Le calendrier 2012-2013 est à marquer d'une pierre blanche : la Médiathèque inaugure sa première saison !
Durant toute cette période, vous serez invités à divers événements (expos, concerts, conférences, tables d'écoute, sélections, etc...) autour de six thématiques.

En ouverture : Beat Bang.
Beat Bang, c'est l'histoire des musiques électroniques de 1988 à 2012, depuis la techno industrielle, les esthétiques avant-gardistes jusqu'à celles du *dance floor*. Cette histoire prend la forme d'une appli ludique qui invite à la découverte de ces musiques grâce à 500 disques de référence accompagnés d'articles, extraits audio, portraits, sélections.

La suite du parcours est tout aussi fascinante : parcours au sein d'un brouillard à couper au couteau, petit stage chez les fous, course dans le musée, voyage dans le labyrinthe des séries et découverte d'instruments insolites.
En bonus : rencontres festives avec les groupes du label Matamore à l'occasion de son 10ème anniversaire, et projections du film « *A L'œuvre* » que Maxime Coton a consacré à l'esprit vivifiant qui règne dans les médiathèques.

Vous souhaitez d'autres informations ?

✓ Rendez-vous dans le **bus de la Médiathèque** !
Il stationne à Saint-Léger
Rue de Virton (hall omnisports)
ou, si occupée : rue du Vieux Moulin



chaque vendredi de 13h30 à 14h30

✓ ou par téléphone au 061 22 43 20 - le mardi de 10h00 à 16h00

✓ ou e-mail : discobus2@lamediatheque.be

✓ ou visitez le site www.lamediatheque.be

Un service soutenu par votre Administration Communale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale.

Loterie Nationale
créateur de chances

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

29.08.2012 : LIMPACH Chloé, fille de Damien et de DENOLF Stéphanie.
05.09.2012 : DEGREVE Célia, fille de François et de GERNE Lætitia.
14.09.2012 : BURTIN Eden, fille de Dimitri et de MATHIEU Alicia.
15.10.2012 : DUFOUR Lola, fille d'Hugues et de MATHU Séverine.
24.10.2012 : KINTZIGER Maïa, fille de Morgan et de DEBOT Gwenaëlle
06.11.2012 : MOULIN Valentine, fille de Pierre et de MARTINET Godeleine

Mariages

08.09.2012 : GEORGES Alexis et VAN BRANTEGHEM Bérangère.
15.09.2012 : CLAUDE Cédric et LIENHARD Elodie.
22.09.2012 : TINTIGNER Jean et WATELET Julie.
06.10.2012 : NIANG Elhadji Malick et GOFFINET Françoise.
12.10.2012 : CLAUSSE Michel et REITZ Marie Ange.
27.10.2012 : DEVILLET Johan et BOONE Séverine.

Décès

15.08.2012 : Madame CONROTTE Michèle, célibataire.
08.09.2012 : Madame WOILLARD Roberte, veuve de MARGOT Edmond.
07.10.2012 : Monsieur AUTPHENNE Robert, époux de Madame ARBALESTRIER Jacqueline.
19.10.2012 : Monsieur MIGEAUX André, époux de Madame NICOLAS Claudine.
28.10.2012 : Madame MULLER Myriam, célibataire.

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Décembre 2012

08/12/2012
Distribution des sapins

22/12/2012
« Mais ou crèche Saint-Léger »

28/12/2012
13e Corrida

Janvier 2013

12/01/2013
Concert de Nouvel An, église de Saint-Léger, 20h00
Chœur d'Enfants, la Sonatine d'Arlon, chef de Chœur : Gwendoline SPIES
Harmonie Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus, dirigée par Jean-Luc BECKER
Contact : 063/23.91.34

LÉ LYS
créations florales

Pour les fêtes de fin d'année, montages et cadeaux ... Pensez à réserver !

David Blondelet +32 (0) 63 67 67 05
rue du 5 septembre, 1 B-6747 SAINT-LÉGER

Heures d'ouverture :
Du lundi au samedi
9h à 12h - 14h à 18h30
Dimanche 10h à 12h30
fermé le lundi matin &
le mercredi après-midi



Ma Cuisine (30) Créations PECHON
www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30 mardi - jeudi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

OPTIQUE GOFFINET

Grand'Place, 6
6747 SAINT-LEGER
Tél. 063/23 92 21

Du lundi au vendredi 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h - Egalement sur RDV

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Entreprise
RONY ARNOULD
SPRL
Terrassements, nivellements
Chemins forestiers, étangs
Egouttages et drainages
Location de containers
Rue des Saucettes, 95 - 6730 Breuvanne
Tél. : 063/44 60 04 Gsm : 0477/67 43 67

Poncelet Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be

Votre conseiller en communication: Mr Roland Crosset